



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

URGENCE SIGNALÉE

à Mont-de-Marsan, le 27/01/2025

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SECURITE (SPEZF)
AVIS D'ALERTE VENTS VIOLENTS**

Destinataires :

– tous les maires des communes du département

– SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, SNCF (COGC), GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ** pour le phénomène de **VENTS VIOLENTS**, particulièrement pour les communes littorales du département.

Période : à compter du 27 janvier 2025 à 21h00

Commentaire :

Au cours de la nuit de lundi à mardi, de fortes rafales de l'ordre de 100/110 km/h très localement 120 km/h peuvent concerner le domaine côtier de la Nouvelle-Aquitaine. Celles-ci sont associées à des averses parfois orageuses. Les rafales baissent en intensité mardi matin à l'arrivée d'un nouveau front pluvieux.

Consignes de comportement :

Je me tiens informé auprès des autorités

Je protège ma maison et les biens exposés au vent

Je limite mes déplacements

Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets

Je n'interviens pas sur les toits

J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour la préfète et par délégation,
le directeur de cabinet


Cyrille LEFEUVRE